

Possibilité de
RDV
individuel au
06 31 53 26 86

N°1

Août 2020

PERMANENCE PUBLIQUE

mardi 15 septembre 2020

Découvrez plus d'informations et les modalités de participation à l'intérieur de ce bulletin.



PROJET ÉOLIEN DES BALOSSIERS

Informez-vous et exprimez-vous !

Chère Madame, Cher Monsieur,

La société ENERTRAG a le plaisir de vous informer et de vous offrir l'occasion de **venir échanger** à propos du projet d'extension du parc éolien de Renneville.

Le dossier du projet est consultable sur le site internet dédié

Le 15 septembre 2020 de 14h à 20h à la salle des fêtes

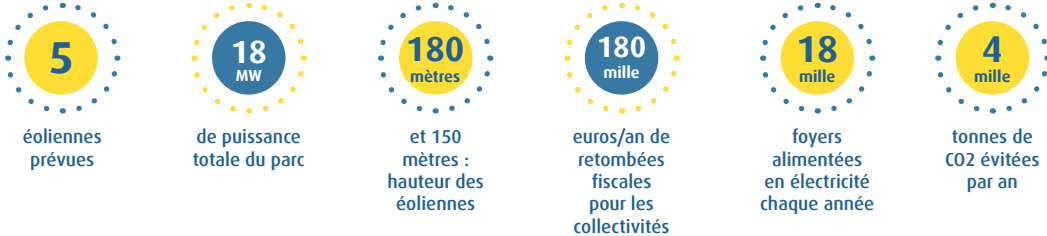
Grâce à la permanence publique vous aurez la possibilité de bénéficier d'un interlocuteur pour poser vos questions et faire part de vos remarques, ainsi qu'obtenir de l'information. Suite à ces permanences, **l'accès au dossier du projet** vous permettra de vous informer au mieux et de forger votre avis avant l'enquête publique qui aura lieu dans les prochains mois. Vous y trouverez l'ensemble des caractéristiques et données du projet ce qui comprend : les photomontages réalisés par les bureaux d'études, les résultats des différentes études environnementales, acoustiques...



balossiers.parc-eolien-enertrag.fr

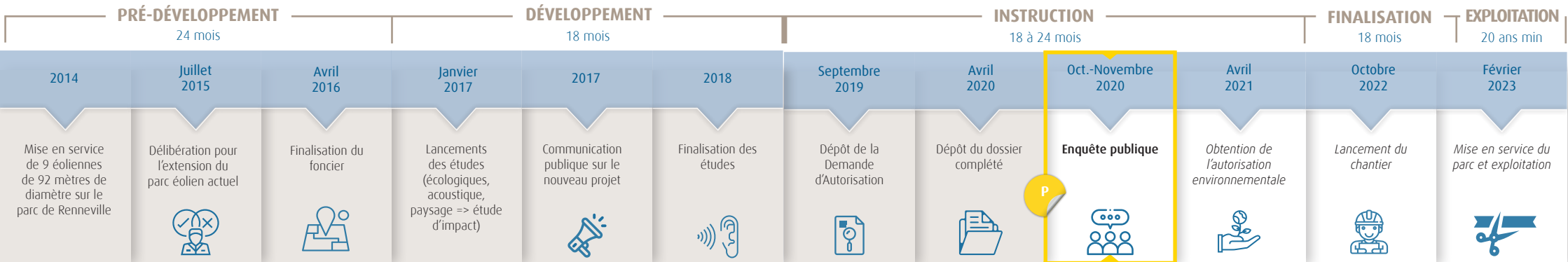
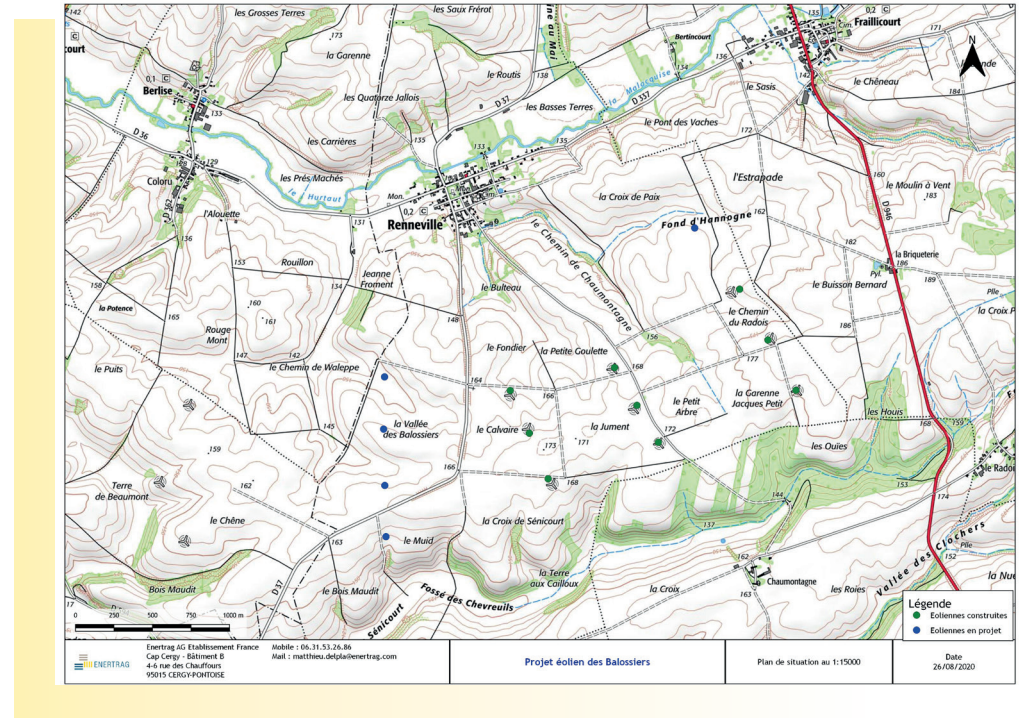
Les caractéristiques et éléments clés du projet

La société ENERTRAG souhaite réaliser un projet d'extension de parc éolien de Renneville. Celui-ci vise à ajouter 5 éoliennes, qui auront la même puissance que les 9 éoliennes du parc déjà en place.



Lors de la démarche de conception du projet, plusieurs variantes ont été évaluées et comparées, en fonction de critères environnementaux, paysagers, patrimoniaux mais aussi techniques, réglementaires et économiques (éloignement des habitations, accords fonciers, pratiques culturelles, optimisation du potentiel énergétique, milieu naturel, faune et flore, paysage, patrimoine, tourisme, acoustique).

La carte ci-dessous présente l'implantation des éoliennes déjà présentes et celles en instruction pour l'extension du parc sur la commune de Renneville.



P = Permanence publique

Qui sommes-nous ?

ENERTRAG, grâce à son expérience de plus de 20 ans dans l'éolien, une planification rigoureuse et un développement minutieux, la société contribue à la réalisation des objectifs de protection climatique européens et permet l'exploitation rentable de ressources éoliennes. Membre de l'association **France Energie Eolienne** qui représente l'ensemble des acteurs de la filière éolienne française et exploite 85% des turbines installées en France.

À L'INTERNATIONAL



500 collaborateurs en France, Allemagne et Afrique du Sud



672 éoliennes développées, construites et mises en service

EN FRANCE



390 MW de puissance installés



186 éoliennes en exploitation soit **390 MW** de puissance totale



En plus d'être bénéfique pour la transition énergétique, l'environnement et la santé humaine, **les éoliennes génèrent également des revenus économiques pour les collectivités**. Comme toute industrie, un parc éolien est assujéti à des impôts que sont :

- L'**IFER** (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux),
- La **CFE** (Cotisation Foncière des Entreprises),
- La **CVAE** (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises),
- La **TFPB** (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties).

La répartition des recettes au sein de l'EPCI dépend d'une clé de répartition votée par les communes. Depuis le 01/01/2019, les communes accueillant des éoliennes perçoivent 20% du montant de l'IFER fixé à 7570€/MW, soit 1514€/MW installé.

La construction d'un parc éolien n'est qu'un point de départ pouvant favoriser beaucoup d'autres projets au service de la communauté : création ou maintien de services publics, amélioration énergétique des foyers, développement de transports propres, réduction des déserts médicaux, installation de la fibre, etc ...



Matthieu DELPLA

Chef de projets éoliens
matthieu.delpla@enertrag.com
06 31 53 26 86



ENERTRAG

Cap Cergy
4-6 rue des Chauffours
95015 Cergy-Pontoise
TÉL : 01 30 30 60 09



SITE INTERNET

balossiers.pacrs-eoliens-enertrag.fr